

Ordonnance

du 31 janvier 2012

fixant la liste des hôpitaux et des maisons de naissance

Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg

Vu la loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie (LAMal), notamment les articles 39 et 41 ;

Vu la loi du 16 novembre 1999 sur la santé (LSan), notamment l'article 20 ;

Vu la planification hospitalière du 31 mars 2008 ;

Considérant :

Conformément au nouveau système de financement des hôpitaux et des maisons de naissance, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2012, la liste des hôpitaux fribourgeois doit être formellement fusionnée avec celle des hôpitaux situés hors canton, et la catégorie des maisons de naissance doit y être ajoutée.

Pour ce qui est du fond, la présente liste reste fondée sur le rapport de planification hospitalière du 31 mars 2008.

Sur la proposition de la Direction de la santé et des affaires sociales,

Arrête :

Art. 1 But

¹ La présente ordonnance a pour but de fixer la liste des hôpitaux et des maisons de naissance admis à pratiquer à la charge de l'assurance obligatoire des soins.

² La Convention intercantonale du 14 mars 2008 relative à la médecine hautement spécialisée (CIMHS) demeure réservée.

Art. 2 Hôpitaux de soins somatiques aigus

Sont admis à fournir des prestations de soins somatiques aigus :

a) l'hôpital fribourgeois (HFR)

(hôpital sur six sites : Fribourg – Hôpital cantonal, Tafers, Meyriez–Morat, Riaz, Billens, Châtel-Saint-Denis)

Spécialités	Médecine	Chirurgie
Neurologie	Oui	Oui
Ophthalmologie	Oui	Oui
Oto-rhino-laryngologie, stomatologie	Oui	Oui
Pneumologie	Oui	Oui
Cardiologie, système vasculaire	Oui	Oui
Appareil digestif	Oui	Oui
Gynécologie	Oui	Oui
Orthopédie, rhumatologie	Oui (voir remarques)	Oui (voir remarques)
Dermatologie	Oui	Oui
Endocrinologie	Oui	Oui
Urologie, néphrologie	Oui	Oui
Obstétrique	Oui	Oui
Néonatalogie	Oui	Oui
Hématologie	Oui	Oui
Psychiatrie, toxicologie, intoxications	Oui	Oui
Traumatologie multiple ou complexe grave	Oui	Oui
Brûlures	Oui	Oui
Transplantations d'organes	Non	Non

Spécialités	Médecine	Chirurgie
Greffes de moelle	Non	Non
Chimiothérapie	Oui	Oui
Radiothérapie	Oui	Oui
Radiologie	Oui	Oui
Anesthésiologie et réanimation	Oui	Oui
Gériatrie	Oui	Oui
Psychiatrie de crise	Oui (voir remarques)	Oui (voir remarques)
Psychiatrie de liaison	Oui	Oui
Soins continus	Oui	Oui
Soins intensifs	Oui	Oui
Urgences stationnaires	Oui	

Remarques

L'établissement dispose d'un service spécifique pour la prise en charge des cas de pédiatrie.

Les prestations d'orthopédie et de rhumatologie incluent la médecine physique et la rééducation en phase aiguë.

Les prestations de psychiatrie de crise sont placées sous la responsabilité du Réseau fribourgeois de soins en santé mentale.

b) l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB), site de Payerne

Spécialités	Médecine	Chirurgie
Neurologie	Oui	Non
Ophtalmologie	Non	Non
Oto-rhino-laryngologie, stomatologie	Oui	Non
Pneumologie	Oui	Non

Spécialités	Médecine	Chirurgie
Cardiologie, système vasculaire	Oui	Oui (voir remarques)
Appareil digestif	Oui	Oui
Gynécologie	Oui	Oui
Orthopédie, rhumatologie	Oui	Oui (voir remarques)
Dermatologie	Oui	Oui
Endocrinologie	Oui	Non
Urologie, néphrologie	Oui	Oui
Obstétrique	Oui	Oui
Néonatalogie	Oui	Non
Hématologie	Oui	Non
Psychiatrie, toxicologie, intoxications	Oui	Oui
Traumatologie multiple ou complexe grave	Non	Non
Brûlures	Oui	Oui
Transplantations d'organes	Non	Non
Greffes de moelle	Non	Non
Chimiothérapie	Oui	Oui
Radiothérapie	Non	Non
Radiologie	Oui	Oui
Anesthésiologie et réanimation	Oui	Oui
Psychiatrie de crise	Non	Non
Psychiatrie de liaison	Oui	Oui
Soins continus	Oui	Oui
Soins intensifs	Oui	Oui

Spécialités	Médecine	Chirurgie
Urgences stationnaires	Oui	

Remarques

Le mandat de chirurgie cardiaque et vasculaire se limite exclusivement aux prestations de ligature de veines et stripping ainsi que de revascularisation des membres inférieurs.

Les prestations d'arthrodèses vertébrales et d'interventions plus générales sur le dos et le cou sont exclues du mandat de chirurgie orthopédique.

L'établissement dispose d'un service spécifique pour la prise en charge des cas de pédiatrie.

c) la Clinique Générale, à Fribourg

Spécialités	Médecine	Chirurgie
Neurologie	Non	Oui (voir remarques)
Ophtalmologie	Non	Non
Oto-rhino-laryngologie, stomatologie	Oui	Oui
Pneumologie	Non	Non
Cardiologie, système vasculaire	Non	Oui (voir remarques)
Appareil digestif	Oui	Oui
Gynécologie	Oui	Oui
Orthopédie, rhumatologie	Oui	Oui
Dermatologie	Oui	Oui
Endocrinologie	Non	Non
Urologie, néphrologie	Non	Non
Obstétrique	Non	Non
Néonatalogie	Non	Non

Spécialités	Médecine	Chirurgie
Hématologie	Non	Non
Psychiatrie, toxicologie, intoxications	Non	Non
Traumatologie multiple ou complexe grave	Non	Non
Brûlures	Non	Non
Transplantations d'organes	Non	Non
Greffes de moelle	Non	Non
Chimiothérapie	Oui	Oui
Radiothérapie	Non	Non
Radiologie	Oui	Oui
Anesthésiologie et réanimation	Oui	Oui
Psychiatrie de crise	Non	Non
Psychiatrie de liaison	Non	Non
Soins continus	Non	Non
Soins intensifs	Non	Non

Remarques

Les prestations de craniotomie sont exclues du mandat de chirurgie neurologique.

Le mandat de chirurgie cardiaque et vasculaire se limite exclusivement aux prestations de ligature de veines et stripping ainsi que de revascularisation des membres inférieurs.

L'établissement prend en charge des cas de pédiatrie au sein des différentes disciplines.

L'établissement ne doit pas assurer un service d'urgences mais doit toutefois prendre en charge des cas non programmés.

d) l'Hôpital Daler, à Fribourg

Spécialités	Médecine	Chirurgie
Neurologie	Non	Non
Ophthalmologie	Oui	Oui
Oto-rhino-laryngologie, stomatologie	Non	Non
Pneumologie	Non	Non
Cardiologie, système vasculaire	Non	Oui (voir remarques)
Appareil digestif	Oui	Oui
Gynécologie	Oui	Oui
Orthopédie, rhumatologie	Non	Non
Dermatologie	Oui	Oui
Endocrinologie	Non	Oui
Urologie, néphrologie	Oui	Oui
Obstétrique	Oui	Oui
Néonatalogie	Oui	Non
Hématologie	Non	Non
Psychiatrie, toxicologie, intoxications	Non	Non
Traumatologie multiple ou complexe grave	Non	Non
Brûlures	Non	Non
Transplantations d'organes	Non	Non
Greffes de moelle	Non	Non
Chimiothérapie	Non	Non
Radiothérapie	Non	Non
Radiologie	Oui	Oui

Spécialités	Médecine	Chirurgie
Anesthésiologie et réanimation	Oui	Oui
Psychiatrie de crise	Non	Non
Psychiatrie de liaison	Non	Non
Soins continus	Non	Non
Soins intensifs	Non	Non

Remarques

Le mandat de chirurgie cardiaque et vasculaire se limite exclusivement aux prestations de ligature de veines et stripping ainsi que de revascularisation des membres inférieurs.

L'établissement prend en charge des cas de pédiatrie au sein des différentes disciplines.

L'établissement ne doit pas assurer un service d'urgences mais doit toutefois prendre en charge des cas non programmés.

- e) le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), à Lausanne
(selon la liste annexée à la présente ordonnance)
- f) l'Hôpital de l'Ile, à Berne
(selon la liste annexée à la présente ordonnance)
- g) les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), à Genève
(selon la liste annexée à la présente ordonnance).

Art. 3 Centres de soins et de réadaptation

Sont admis à fournir des prestations de soins et de réadaptation :

- a) l'hôpital fribourgeois (HFR)
(hôpital sur six sites : Fribourg – Hôpital cantonal, Tafers, Meyriez–Morat, Riaz, Billens, Châtel-Saint-Denis)

Réadaptation générale	Oui
Réadaptation pulmonaire	Oui

Réadaptation cardio-vasculaire	Oui
Neuroréhabilitation	Oui
Réadaptation gériatrique	Oui
Soins palliatifs	Oui

b) l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB), site d'Estavayer-le-Lac

Réadaptation générale	Oui
Réadaptation pulmonaire	Non
Réadaptation cardio-vasculaire	Non
Neuroréhabilitation	Non
Réadaptation gériatrique	Oui
Soins palliatifs	Oui

c) la Berner Klinik, à Montana

Neuroréhabilitation	Oui
---------------------	-----

d) la Bethesda Klinik, à Tschugg

Sclérose en plaques	Oui
Parkinson	Oui
Epileptologie	Oui

e) l'Institution de Lavigny, à Lavigny

Epileptologie	Oui
---------------	-----

f) le Centre suisse de paraplégiques, à Nottwil

Réadaptation en paraplégie et tétraplégie	Oui
---	-----

g) la REHAB Basel, à Bâle

Réadaptation en paraplégie et tétraplégie	Oui
Prise en charge des patients et patientes en coma vigile	Oui

h) la Clinique romande de réadaptation, à Sion

Prise en charge des patients et patientes polytraumatisés nécessitant une rééducation professionnelle	Oui
Réadaptation en paraplégie	Oui

Art. 4 Hôpitaux de soins psychiatriques

Sont admis à fournir des prestations de soins psychiatriques :

a) le Centre de soins hospitaliers, à Marsens

Psychiatrie des enfants et adolescents	Oui
Psychiatrie des adultes	Oui
Psychiatrie des personnes âgées	Oui

b) Universitäre Psychiatrische Dienste, à Berne

Prestations psychiatriques non disponibles dans un hôpital situé dans le canton	Oui
---	-----

c) la Privatklinik Meiringen, à Meiringen

Traitement des patients et patientes nécessitant une sismothérapie	Oui
Traitement des patients et patientes nécessitant une stimulation magnétique transcranienne	Oui

Art. 5 Maisons de naissance

Est admise en tant que maison de naissance :

Le Petit Prince, à Givisiez

Accouchements par voie basse	Oui
------------------------------	-----

Art. 6 Abrogations

Sont abrogées :

- a) l'ordonnance du 31 mars 2008 fixant la liste des hôpitaux du canton de Fribourg (RSF 822.0.21) ;
- b) l'ordonnance du 13 décembre 2004 fixant la liste des hôpitaux situés hors du canton de Fribourg (RSF 822.0.22).

Art. 7 Entrée en vigueur

La présente ordonnance entre en vigueur le 1^{er} février 2012.

Le Président :

G. GODEL

La Chancelière :

D. GAGNAUX

ANNEXE

Liste des prestations des hôpitaux universitaires

Spécialités	Prestations
Anesthésiologie	Nouveau-né jusqu'à un âge gestationnel corrigé inférieur à 45 semaines
Cardiologie	Etude électrophysiologique (EEP) et ablation Bilan préalable à une greffe cardiaque*
Chirurgie cardiaque	Toutes les prestations, y compris l'assistance circulatoire avec CEC (circulation extracorporelle) Greffe du cœur*
Chirurgie vasculaire	Interventions sur le cœur et les vaisseaux intrathoraciques
Chirurgie thoracique	Greffe des poumons* Traitement du mésothéliome
Chirurgie viscérale	Transplantations d'organes*
Chirurgie endocrinienne	Transplantations du pancréas et des îlots de Langerhans*
Chirurgie orthopédique	Tumeurs osseuses malignes primaires (enfants et adultes) Fractures de la colonne avec paraplégie ou tétraplégie Traitement de la scoliose idiopathique chez l'enfant
Chirurgie de la main	Amputations de plus de deux doigts nécessitant une replantation

Spécialités	Prestations
Chirurgie ORL et cervico-faciale	Opération de la base du crâne combinée à un abord neurochirurgical Implants cochléaires* Sialendoscopie Interventions au laser Nd-Yag Ablation d'une tumeur glomique
Chirurgie plastique	Brûlures 3° = 20 % de la surface corporelle*
Chirurgie pédiatrique	Chirurgie cardio-thoracique** Chirurgie du nouveau-né jusqu'à un mois Neurochirurgie pédiatrique** Fentes labiales Chirurgie oncologique pédiatrique**
Dermatologie	Recherche de ganglions sentinelles pour le mélanome
Gastroentérologie	Biopsie hépatique transjugulaire Endothérapie laser Bilan préalable à une greffe de foie*
Gynécologie et obstétrique	Menace d'accouchement prématuré imminent (transfert in utero d'enfant qui aura besoin de soins intensifs de néonatalogie) entre les 25 ^e et 34 ^e semaines de grossesse en fonction de la situation clinique Transfert in utero d'enfant qui nécessitera une chirurgie néonatale
Infectiologie	Chambre hyperbare
Médecine nucléaire	Absorption du fer Test de Schilling Survie érythrocytaire et thrombocytaire Scintigraphie norcholestérol iodé (131-I)

Spécialités	Prestations
Néphrologie – Hémodialyse	Greffes rénales (y compris investigations préalables et traitements des complications)* Biopsies rénales transjugulaires
Neurochirurgie	Neurochirurgie vasculaire du cerveau et de la moelle** Neurochirurgie fonctionnelle Chirurgie hypophysaire Traitement chirurgical de l'épilepsie réfractaire*
Neurologie	Hémorragies sous-arachnoïdiennes
Onco-hématologie	Autogreffe de cellules souches* Transplantations allogéniques de moelle osseuse*
Ophthalmologie	Intervention sur tumeurs malignes de l'œil** Chirurgie reconstructive des malformations orbitaires Greffes cornéennes lamellaires (postérieures et antérieures) Tumeurs orbitaires nécessitant une approche neurochirurgicale
Pneumologie	Consultation spécialisée de mucoviscidose adulte Bilan préalable à une greffe pulmonaire*
Pédiatrie	Soins intensifs pédiatriques** Traitement oncologique
Radiologie	Neuroradiologie interventionnelle Lymphographie
Radio-oncologie	Radiochirurgie des malformations et petites tumeurs cérébrales Traitement aux protons* Instillation d'yttrium Curiethérapie interstitielle

Spécialités	Prestations
Rhumatologie, médecine physique et rééducation	Synoviorthèse radioisotopique
Urgences	Polytraumatisme avec ISS (injury severity score) > 20* AVC (accident vasculaire cérébral) aigu*
Urologie	Greffes rénales*

* Prestations de médecine hautement spécialisée, conformément à la CIMHS.

** Prestations intégrant des prestations de médecine hautement spécialisée.